



L'édito du Maire



L'automne est arrivé ! Et bien sûr, avec ses jours gris et pluvieux. Nous entrons dans l'heure des festivités et des loisirs d'intérieurs avec : les dîners dansants, les lotos, les représentations théâtrales... Les associations vous ont préparées un emploi du temps chargé.

Nos villages ruraux vivent à la cadence des manifestations organisées par ces bénévoles d'associations, couvrant un nombre important de thèmes, allant du sport à la culture en passant par l'aide scolaire et l'aide aux personnes âgées. Ces Brainois donnent de leur temps en prenant plaisir à ce qu'ils font, sans aucune arrière-pensée et toujours dans l'objectif du bien vivre ensemble.

Venez renforcer ces associations qui vous attendent ; participez à la vie de votre village,

cela ne peut que renforcer les liens et faciliter l'acceptation des différences.

L'achat de l'ancienne usine de M. LISSAGUE permettra l'installation des services techniques, en maintenant dans une partie des locaux la société "les travaux de la pierre". Ce projet s'est présenté comme une opportunité nous permettant, après déménagement, de démolir les locaux techniques actuels pour rendre l'espace à l'habitation, ceci rentrant dans l'esprit d'aménagement futur du bourg. A peine l'acquisition faite, nous apprenons malheureusement la liquidation judiciaire de la société, chose que nous regrettons. Nous leur souhaitons un redémarrage de l'activité sous quelque forme que ce soit, et le plus rapidement possible afin de préserver les emplois.

Les travaux de consolidation de la berge du ruisseau rue de la fontaine S^t Maurille, réalisés

Sommaire

	Page
Délocalisation des ateliers communaux	2
Donation des murs de l'école S ^t Joseph	2
Conseil municipal des jeunes	3
Porte ouverte de la caserne Les Pins	3
Restaurant scolaire	3
Plan Local d'Urbanisme	4
Travaux rue de la Fontaine St Maurille	5
Enfouissements réseaux et candélabres	5
Rénovation du clocher de l'église	5
Tourisme de nature et activité de loisirs	6
Changement dans nos déchets	6
Faites du sport à Brain !	7
Programme de la bibliothèque	7
Association ADDBANC	7
Calendrier des manifestations	8
Cahier des réclamations	8
Banderoles pour les associations	8
Terrains de la Moutonnerie à vendre	8
Enveloppes pré-timbrées	8
Date de la chasse dans la forêt de Brain	8

par les services techniques avec l'aide d'entreprises locales, viennent de se terminer. Un autre chantier va bientôt s'ouvrir début décembre : l'effacement des réseaux rue de Vauzelles. Le conseil municipal dans un souci d'économie de l'énergie, a opté pour des lampadaires à leds. De plus nous profiterons de l'ouverture de la tranchée pour acheminer une conduite d'eau de puisage pour l'irrigation des espaces verts, afin qu'à terme on ne consomme plus d'eau potable pour l'arrosage.

Pour en arriver à toutes ces réalisations, il y a eu un travail important des membres des commissions. C'est un travail invisible, des heures de réunions, d'études, d'analyses pour aboutir à un projet final.

Merci à vous tous ; vous qui ne comptez pas votre temps et qui oeuvrez pour faire de Brain un village dynamique. OÙ il fait bon vivre !



Ateliers communaux - Ecole St Joseph

Délocalisation des ateliers communaux



• Le contexte :

L'ancienne usine MAYAUD, située 15 allée des caves, propriété de FP finances, était en vente depuis le printemps. La municipalité, après avoir fait évaluer ce bien par les services des domaines, s'est portée acquéreur pour 220 000 €, de cet ensemble de 2 000 m² d'ateliers et 300 m² de bureaux, achat qui sera financé par un emprunt sur 15 ans.

Cette cession est une opportunité pour la commune.

En effet, dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme, il fallait trouver une solution pour transférer les services techniques actuellement installés dans l'ancien immeuble FABRIMEUBLE, rue de Vauzelles.

Ce secteur, situé à proximité du bourg, et déjà urbanisé, doit être réservé à l'habitat.

Après le déménagement de l'atelier technique, les anciens locaux seront donc démolis. L'aire d'apport volontaire des déchets recyclables sera transférée près de la centrale d'épuration.

Ainsi, le secteur nord du bourg s'urbanisera de manière harmonieuse, jusqu'à la rue du Marconnay, pour être en cohérence avec le PLU.

• Les locaux :

Une partie des locaux sera aménagée afin de rendre fonctionnel cet espace pour nos équipes techniques ; l'autre pourra être louée à une entreprise pour développer ses activités.

Ce lieu, suffisamment proche du bourg, offre toutes les fonctionnalités nécessaires :

- Espace facilement aménageable avec locaux sociaux, ateliers et espace de stockage extérieur.
- Situation géographique proche du centre bourg,
- Accès simple aux véhicules utilitaires.
- Locaux adaptés aux besoins des agents municipaux (vestiaires, bureau, ateliers).

Les travaux d'aménagement sont prévus aux cours des prochains mois avec un déménagement en 2011.

Donation des murs de l'école St Joseph

L'école privée St Joseph est installée dans les locaux situés 8 rue Diane de Méridor.

Ces locaux, en tuffeaux, datant de 1908, étaient gérés par l'association ALERTE, laquelle n'avait plus les moyens financiers ni la capacité pour entretenir ce bâtiment, et de le mettre en conformité.

Aussi, l'association ALERTE a proposé à la mairie une donation de cet immeuble, dont l'estimation s'élève à 270 000 €.

Par délibération du Conseil mu-

nicipal, cette donation a été acceptée.

En contrepartie, la municipalité doit assurer les travaux nécessaires à sa mise en sécurité et construire un nouveau dortoir.

Par ailleurs, elle s'est engagée à assurer l'avenir de l'école privée dans ces locaux.

Une convention de location financière sera instaurée avec **l'OGEC ????**.

Cet immeuble dispose d'un appartement type 5, à l'étage, qui doit être remis en état, afin de le proposer à la location.

L'ALERTE se félicite de la décision de la municipalité et elle la remercie pour son engagement, d'autant que cet immeuble a une valeur sentimentale pour bon nombre de brainois qui ont usés leurs pantalons sur les bancs de cette école.



Le conseil municipal des jeunes



En avril 2010, les adolescents brainois ont élus 11 jeunes âgés de 8 à 14 ans qui constituent le conseil municipal des jeunes pour une durée de deux ans.

Chacun d'eux est arrivé avec des idées différentes. Cela a permis de déterminer trois commissions permanentes :

- une commission sport : plusieurs thèmes évoqués (projet skate parc, installations de bancs autour du stade...)

- une commission sécurité
- une commission environnement (identification et remplacements de poubelles usagés...)

Suivant les thèmes évoqués des commissions temporaires peuvent être mise en place (nom de l'école publique en collaboration avec l'école).

Aujourd'hui des réunions sont planifiées afin de mener à bien différents projets.

Porte ouverte de la caserne Les Pins

Le nouveau centre de secours a été inauguré le 11 juin en présence de M. le Sous-Préfet de Saumur, de M. le Président du Conseil Général ainsi que de nombreux élus, M. TAVEAU Robert ancien Maire de Brain, M. MARANDEAU Claude ancien

Maire d'Allonnes tous deux à l'origine de ce projet.

La commune de Brain compte 24 sapeurs pompiers volontaires, et la commune d'Allonnes en compte 10.

Une journée porte ouverte a été organisée le 11 septembre 2010 permettant ainsi aux habitants de Brain et des



communes voisines de visiter les lieux et de se rendre compte ainsi de l'importance d'une telle structure.

Le restaurant scolaire

Le jeudi 2 septembre nos chères petites têtes blondes ou brunes ont repris le chemin de l'école. Nous comptons 75 enfants de l'école publique et 45 enfants de l'école privée à notre table.

Une équipe composée de Nathalie LAURENT (chef d'équipe), de Rachel LECERF, Maryvonne JOUSSELIN, Katia HALET servent dans la bonne humeur nos enfants à table.

Aux fourneaux nous trouvons Bruno LAUNAY qui s'active à préparer chaque jour les repas, avec des produits frais.

De plus un repas Bio est servi chaque semaine.

La commission cantine organisera au cours de l'année scolaire une journée porte ouverte afin de montrer aux parents les installations et de présenter le personnel.

Des animations sont proposées au cours de l'année aux enfants dont la semaine du goût en

octobre.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme exprime les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues par la commune.

1. S'inscrire dans le cadre d'une croissance démographique maîtrisée pour accompagner les efforts réalisés ces dernières années en matière d'équipements publics et conforter l'activité des commerces et services présents.

- Ralentir le rythme d'évolution de ces dernières années avec un rythme moyen de constructions neuves de 8 à 10 logements par an (contre 12 logements par an sur la dernière période) afin d'atteindre une population de 2 100 / 2 150 habitants dans 15 ans. La population actuelle est d'environ 2 000 habitants.

- Prévoir le potentiel nécessaire pour répondre aux besoins en logements précités : secteurs rue de La Fontaine St Maurille, rue de la Créillonnière (en partie) et entrée Est du bourg routes des Malgagnes et des Ruettes ouverts à l'urbanisation à court/moyen terme, secteur rue de la Créillonnière (extensions sud et ouest) inscrit en réserve foncière dans l'immédiat. L'ensemble de ces zones représentent 9,9 ha.

2. Favoriser une diversification du parc de logement pour fluidifier notamment le parcours résidentiel des jeunes ménages, assurer une mixité sociale et faciliter le renouvellement démographique sur le moyen terme :

- Limiter la surface des parcelles (maxi 600 m²) ;
- Renforcer le parc locatif ;

- Développer une opération de logements à caractère intergénérationnel (exemple de la Petite Hurtaudière).

3. S'inscrire dans une logique de renforcement de la place du bourg dans la structuration urbaine du territoire :

- Stopper le développement des satellites urbains (les Tavelières, les Ruettes) ;

- Structurer le développement urbain du bourg afin de lui donner une forme plus compact ;

- Privilégier un développement sous forme organisée du bourg sur 3 sites (rue de la Fontaine St Maurille, la Créillonnière et route de St Nicolas de Bourgueil) ;

- Optimiser les terrains potentiellement mutables au cœur du bourg pour permettre une densification maîtrisée de ce dernier et économiser ainsi le foncier.

4. Accompagner le développement urbain de la commune en confortant l'offre en équipements et en améliorant les déplacements, dans une logique de structuration progressive d'une polarité Allonnes / Brain :

- Aménager un axe structurant entre les bourgs de Brain et Allonnes (route des Prés Chabot) passant par un pôle d'équipements de dimension intercommunale accueillant à ce jour le centre de secours, mais pouvant à terme se renforcer avec par exemple l'implantation d'une salle des fêtes ;

- Transférer l'atelier communal de la rue de Tourzel au lieu-dit Plante de Sassé ;

- Rendre plus lisible les entrées de bourg avec notamment la réalisation d'aménagements sé-

curitaires pour ralentir les autos ;

- Requalifier les espaces publics centraux afin de leur conférer un rôle de place publique conviviale

- Assurer un bouclage de liaisons douces sécurisées (piétons et vélos) autour du bourg

5. Conforter le rôle économique de la commune pour éviter une résidentialisation trop marquée :

- Conforter les commerces et services existants dans le bourg en apportant les conditions favorables à leur développement ;

- Permettre le maintien d'un tissu d'entreprises artisanales ;

- Conforter la vocation touristique et de loisirs de la commune.

- Assurer la protection de l'espace agricole et des sièges d'exploitation existants.

6. Assurer la protection et la mise en valeur des milieux naturels, des espaces boisés et des paysages de qualité, et prendre en compte les risques et les sources de nuisances :

- Protéger et développer le patrimoine végétal intéressant

- Protéger la vallée de l'Authion du fait de son intérêt écologique et paysager

- Protéger les sites archéologiques connus et les édifices remarquables

- Mettre en valeur l'entrée sud du bourg, en supprimant les peupleraies existantes,

- Préserver le caractère boisé du secteur de Bauvoyer

- Limiter les sources de nuisances pour les nouveaux habitants en ne permettant pas le développement de l'habitat en direction de la station d'épuration et à proximité des sièges d'exploitation d'élevage.

Rue de la Fontaine St Maurille

Depuis quelques années, la berge du ruisseau de la Fontaine St Maurille se dégradait le long de la rue. De jour en jour, nous craignons des risques d'effondrement. Profitant de la sécheresse, nous avons réalisé les travaux nécessaires. Avec l'accord des Services de la Police de l'Eau à la Direction Départementale des Territoires, nous



avons réalisé un mur de soutènement en béton. Du côté de la route, des panneaux sont posés sur une longueur de 38 m. Ils sont assez hauts pour une meilleure protection. Le long de ce ruisseau sécurisé,

un cheminement agréable permettra de se balader jusqu'à la Fontaine St Maurille.

Ces travaux profiteront au lavoir qui se situe de l'autre côté de la rue.

Et nous n'oublierons pas d'embellir le lavoir Roseau rue du Lavoir, comme nous le rappellent quelques Brainois.

Enfouissements

réseaux et candélabres

Le programme d'enfouissement des réseaux (réseaux électrique et télécommunication) se pour-

suit dans le bourg. Dès cette fin d'année la rue de Vauzelles sera "relookée".

Le programme des travaux prévoit aussi le changement de l'éclairage public de la place du Foyer Rural et l'installation de

candélabres dans le parc de la mairie.



Travaux	Part SMIEL (frais de dossier inclus)	Part de la commune
Basse tension (effacement)	113 770 €	13 652 €
Eclairage public	43 892 €	32 734 €
Contrôle technique éclairage public	88 €	88 €
Total Hors Taxes	157 750 €	46 474 €

Eglise St Maurille

Depuis sa construction, achevée en 1842, l'église St Maurille de Brain sur Allonnes est restée quasi intacte. Ce monument nécessite quelques travaux de mise en sécurité contre les risques de chute de pierres du fronton et du clocher, et de chute des abat-son. Un projet de restauration du clocher per-

mettra d'assurer la sécurité des piétons ainsi que la conservation d'un édifice du patrimoine communal.

Comme tout projet, celui-ci a un coût estimé à 104 458 €.

Le plan de financement laisserait à la charge du propriétaire, la Commune, une somme de 57 898 € soit 55% de l'estimation. Le solde serait apporté par le Conseil Général à hauteur de

36 560 € et la participation de la Fondation du Patrimoine est sollicitée pour 10 000 €.

Une campagne de mécénat populaire sera lancée. Ces dons bénéficient d'une réduction d'impôts. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

Soyons assurés que les Brainois sauront défendre leur clocher !



La forêt communale - Les déchets

Tourisme de nature et activités de loisirs

Nous bénéficions d'un cadre Naturel exceptionnel renforcé par la proximité de la forêt et du centre bourg.

L'équipe municipale souhaite valoriser les différents espaces situés au nord ouest du bourg en développant le tourisme de nature et les loisirs.

Il s'agit de créer un ensemble cohérent qui comprendra :

- Une aire de camping car (sur

l'emplacement du camping)

- L'espace sportif (piscine, salle omnisports, terrain de foot et tennis)

- Un parcours santé en forêt (situé entre l'espace sportif et le site de la chevalerie de Sacé)

- Un espace de loisir (jeux) pour les familles et particulièrement les enfants : à proximité du croisement des 6 allées et du site de la Chevalerie.

- Le site de la chevalerie de Sacé avec la création d'un cœur de village médiéval

- Un espace pour les cavaliers

randonneurs

- Un accès aux différents sentiers de randonnée (GR, sentier d'interprétation, VTT cheval, ...)

Calendrier :

- Etudes : septembre 2010 à avril 2011

- Travaux : aire de camping car et aménagement entrée du stade : premier semestre 2011.

- Aménagement parcours sportif, espace de loisir : 2011 - 2012

- Création du cœur de village médiéval : 2011 - 2016

Des changements dans nos déchets !

Le SMIPE Val Touraine Anjou réorganise ses services. A compter du premier trimestre 2011, les Points d'Apports Volontaires seront dotés des colonnes : Emballages, Verres Ménagers et Journaux / Magazines. Le point d'apport volontaire situé rue de Vauzelles sera déplacé près de la station d'épuration. Vous pourrez déposer :

LES EMBALLAGES



LES VERRES MENAGERS



LES JOURNAUX/MAGAZINES



Cette installation vous permettra ainsi de trier plus facilement vos déchets. Ces nouvelles mesures entraîneront la suppression des collectes en porte à porte des Papiers/Cartons et du Verre Ménager, effectuées respectivement une fois par mois et une fois par trimestre.

Pour plus d'informations merci de vous adresser au service communication du SMIPE VAL TOURAINE ANJOU qui gère vos déchets. Tel : 02 47 97 89 75 ou par mail à contact@smipe-vta.fr

TRIER C'EST PRESERVER LA NATURE

Faites du sport à Brain !

Article en cours d'élaboration

Programme 2^{ème} semestre pour Lire à Brain

1. Spectacle gratuit tout public : "contes magiques" par Sarah El Ouni de la compagnie Omi Sissi mardi 16 novembre 18h00 salle du Foyer Rural

2. Du 19 octobre au 12 décembre, une exposition se tiendra dans les locaux de la bibliothèque. Elle sera consacrée à l'illustrateur américain Chris Van Allsburg. Lors de votre visite, vous pourrez découvrir et emprunter certains de ses livres et albums.

3. Voici les dates à retenir pour :
- "L'heure du conte" : samedi 6 novembre et samedi 4 décembre

à 11h00 (enfants de 3 à 7 ans)
- "Atelier créatif" samedi 20 novembre et samedi 11 décembre à 11h00 (enfants de 8 à 11ans)
Margareth Bonnal anime ces deux ateliers dans les locaux de la bibliothèque

Vous aimez les livres et vous souhaitez vous investir dans le bénévolat, "Lire à Brain" vous attend !

Rappel des horaires de permanence : mardi 17h30 - 19h00, mercredi 10h00 - 12h30, samedi 10h30 - 12h30, tous les 1^{er} jeudis du mois de 13h30 à 14h30.
Cotisation annuelle par famille 5 € pour un emprunt de 3 livres par lecteur et 1 DVD par famille pour une durée de 3 semaines.

ADDBANC

L'Association Démocratique de Défense des Brainois pour l'Assainissement Non Collectif à pour but de :

- Discuter avec les responsables de la communauté d'agglomération Saumur Agglo et les pouvoirs publics

- Rendre compte des nouvelles lois Européennes

- Ecouter les membres de l'association et répondre à certaines de leurs questions

- Négocier les prix à la baisse pour les travaux et l'entretien.

L'association est présidée par Madame Sylvie COZETTE

Siège : 1 chemin du Barreau à Brain sur Allonnes

Montant de l'adhésion : 3 €



Calendrier - Flashs divers

Calendrier des manifestations

Date	Evènement	Lieu	Organisateur
Samedi 29 octobre au lundi 1 ^{er} novembre 2010	Exposition de champignons	Foyer rural	Comité des fêtes
Jeudi 11 novembre	Commémoration		
Dimanche 14 novembre	Concours de belote	Foyer rural	APEL St Joseph
Samedi 27 novembre	Dîner dansant	Foyer rural	Téléthon
Vendredi 3 décembre	Tournoi de basket 3x3 Jeux de société	Salle omnisports et Relais jeunes	Téléthon
Samedi 4 décembre	12 h du Djembe	Relais Jeunes	Téléthon
Dimanche 12 décembre	Arbre de Noël	Foyer rural	APEL St Joseph
Dimanche 19 décembre 2010	Marché de Noël	Place du foyer	Comité des Fêtes et APE
Dimanche 16 janvier 2011	Galette	Foyer rural	UFAB
Samedi 22 janvier	Sainte Barbe	Foyer rural	Amicale Sapeurs Pompiers
Samedi 29 janvier	Soirée couscous	Foyer rural	Familles rurales
Vendredi 11 février	Concours de belote	Foyer rural	APEL St Joseph
Samedi 19 février	Théâtre	Foyer rural	Brain d'folies
Dimanche 20 février	Théâtre	Foyer rural	Brain d'folies
Mardi 22 février	Théâtre	Foyer rural	Brain d'folies
Vendredi 25 février	Théâtre	Foyer rural	Brain d'folies
Dimanche 6 mars	Concert de printemps	Foyer rural	Harmonie
Samedi 12 mars	Dîner dansant	Foyer rural	UFAB
Dimanche 20 mars	Enduro La Breille	Les Loges	Amicale des motocyclistes
Dimanche 20 mars 2011	Vide grenier	Bourg	Relais Jeunes AFR

Un cahier des réclamations à la mairie

Toutes les demandes des Brainois sont consignées dans un cahier tenu par les secrétaires de mairie. Le Maire et les adjoints le consultent tous les jours afin de répondre aux différentes sollicitations. N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes !

Banderoles

Associations : vous souhaitez communiquer les dates de vos manifestations. Des banderoles sont à votre disposition. Renseignements à la mairie.

Lotissement de la Moutonnerie : terrains à vendre !

21 lots sont viabilisés. 10 lots sont disponibles au prix de 49 € le m².



Enveloppes pré-timbrees

Des enveloppes pré-timbrees à l'effigie de la commune sont disponibles au bureau de poste et au bureau de tabac.

L'artiste, Madame Hélène Naujalis Rivry, nous a gracieusement autorisé à utiliser son œuvre.

Forêt communale : dates de chasse

Dimanches : 3 octobre, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre, 19 décembre 2010, 2 janvier, 16 janvier, 30 janvier et 13 février 2011.

